

Mieux vivre mon métier



Je vote
Unsa



#AgirAvecVous

Mieux vivre mon métier

CCPA des directeurs adjoints de SEGPA

✓ Le Se-Unsa, seul syndicat présent à la Commission Consultative Paritaire Académique, représente et défend les directeurs de SEGPA (titulaires du DDEAS ou faisant fonction) depuis de nombreuses années. Il est attaché à cette fonction, nécessaire au sein de la SEGPA.

Le Se-Unsa revendique pour la direction des SEGPA :

- ✓ - Que chaque SEGPA de l'académie soit dirigée à temps plein par un directeur formé, titulaire du DDEAS.
- ✓ - Que le recours aux faisant fonctions reste un dispositif d'ajustement et ne soit pas la norme dans le recrutement des directeurs de SEGPA.
- ✓ - Qu'une formation au DDEAS modulaire et délocalisée au moins partiellement en académie soit proposée à tous les faisant fonctions, afin de leur permettre de stabiliser leur poste et ne plus craindre de ne pas être reconduit l'année suivante.
- ✓ - Que tous les postes de directeurs de SEGPA occupés par des faisant fonctions apparaissent comme vacants au moment du mouvement afin que des titulaires du DDEAS de toutes les académies puissent y postuler.
- ✓ - Qu'un portail national de participation au mouvement soit mis en place pour les directeurs de SEGPA, afin que tous les postes vacants puissent être portés à la connaissance de tous les directeurs de SEGPA de France.



Académie
de
Toulouse

#AgirAvecVous

